SANCTUAIRE

DE

N.-D. DE MONT PROVENT

A CHATILLON

(SUR CLUSES, HAUTE-SAVOIE)

PAR L'ABBÉ H. FEIGE

PROFESSEUR

Deuxième édition, augmentée

ANNECY
IMPRIMERIE J. NIÉRAT
Rue de la République, 3

1895

BX1533
.C5F2
1895

LIBRARY OF PRINCETON
FEB 25 1963
THEOLOGICAL SEMINARY
BX1533
.C5F2
1895

BX1533
.C5F2
1895

LIBRARY OF PRINCETON
MAR 21 1930
THEOLOGICAL SEMINARY

SANCTUAIRE

DE

N.-D. DE MONT PROVENT

A CHATILLON

(SUR CLUSES, HAUTE-SAVOIE)

PAR L'ABBÉ H. FEIGE

PROFESSEUR

Deuxième édition, augmentée

ANNECY
IMPRIMERIE J. NIÉRAT
Rue de la République, 3

1895

IMPRIMATUR.

Annecii, die 16 Junii 1895.

L. Th. MOCCAND

Vic.-Gén.

Pour obéir au décret d'Urbain VIII sur cette matière, l'auteur déclare n'avoir rien affirmé que de foi humaine, sans préjuger en rien les décisions apostoliques, en tout ce qui peut se trouver de miraculeux dans les faits qu'il rapporte. Il fait la même déclaration pour le titre de *Saint* attribué à des personnages non canonisés par l'Eglise.

LA CHAPELLE

DE

NOTRE-DAME DU MONT PROVENT

A CHATILLON

(SUR CLUSES, HAUTE-SAVOIE)

I

Le site

La vallée d'Arve est séparée du val de Giffre par une haute colline qui court de l'est à l'ouest. Au milieu de cette colline, entre le dôme d'Agy à l'orient et le pic d'Orsaix au couchant, la chaîne s'incline pour former le col de Châtillon (altit. 700 mètres). Rien de plus frais, dans les beaux jours, que ce passage aux prés verdoyants,

planté d'arbres fruitiers et couronné d'arbrisseaux et de sapins; rien de plus pittoresque que son panorama formé par les montagnes environnantes.

Et l'archéologue comme l'artiste trouve ici un régal. A la partie sud du passage se dresse un roc calcaire du haut duquel s'élance la flèche du clocher paroissial. Tout auprès, sur le fond bleu du ciel, se profilent des pans d'antiques murailles. Ce sont les ruines du château de Châtillon. Ce château apparaît dans l'histoire en 1178 avec Alimar de Châtillon. On le fait communément remonter au X^me^ siècle. Il occupe plus tard le premier rang parmi les sept forteresses des barons de Faucigny. Au nord du castel, dans le milieu du col, on remarque une enceinte circulaire de moraine d'un rayon de 50 mètres environ. Cette moraine entourait l'étang ou vivier des barons et des châtelains. L'étang, clos de palissade, disparut probablement avec le château vers 1550. A l'est du vivier, la pente adoucie du dôme d'Agy s'arrête brusquement en forme de promontoire. Le massif qu'elle forme là, boisé de sapinettes, à base de roche en calcaire brêche, est appelé mont Provent (provens, provan, provand). L'étymologie de ce nom nous paraît être *pro-venire :* s'avancer, faire pointe; nous retrouvons, en effet, deux

fois ce même mot de *provend* dans le val de Giffre : au point de jonction des deux torrents, affluents du Foron près le Pont-des-Gets, le *Provenchy* des anciennes chartes, et vers les Suets, entre Flérier et Mieussy, le bois *Provand ;* or, en ces deux endroits, le rocher fait saillie. Le mot *prévant,* du patois local a, du reste, ce sens d'*avancement.*

II

Ancienne chapelle de Notre-Dame de la Visitation (1)

Au pied et tout près du Mont Provent, sur l'ancienne route qui de Châtillon conduisait à Taninge, en un lieu appelé le *Cloiset,* à cause sans doute de la clôture de l'étang voisin, la piété chrétienne construisit une petite chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Visitation. A quelle époque remonte l'érection de cette première chapelle ? Fut-elle bâtie par les barons de Faucigny, par leurs châtelains ou par les fidèles de la paroisse qui peu à peu s'était formée à l'ombre du château tutélaire ? Nous l'ignorons.

(1) Sauf indication contraire, tous les documents que nous relatons ici sont puisés aux archives du presbytère de Châtillon.

Si elle ne remonte pas au-delà de 1664, elle pourrait bien avoir une autre origine. Le 8 septembre de cette année, eut lieu à la Chartreuse de Mélan la réception de deux religieuses : Philiberte et Jeanne-Etienne de la Rieu, filles de noble Gaspard de la Rieu et de Jacqueline de Bellegarde (Delagrange, n°). Cette famille descendait des seigneurs de Cellière, paroisse de Fleyrier. Au lieu des 6000 florins requis pour la dot de ses deux filles, N. Gaspard céda au monastère la grange du Cloiset de Châtillon avec ses terres, prés, mouilles et bois (1). A partir de 1664, le Cloiset appartint donc à Mélan. La chapelle n'aurait-elle pas été élevée par ce monastère?

Quoi qu'il en soit, un jour, Marie choisit, pour trésor spécial de ses grâces, le modeste sanctuaire de Notre-Dame de la Visitation, appelé alors, de son emplacement, Notre-Dame du Viviers. C'était en 1699. Les RR. PP. Lazaristes, missionnaires d'Annecy, vinrent donner une mission à Châtillon. Ils imprimèrent au culte dont les habitants entouraient la petite chapelle une nouvelle et puissante impulsion. Ce redoublement de ferveur de la part des fidèles multiplia les grâces accordées par la Reine du ciel.

(1) Inventaire des Archives de Mélan (f° 32', cote J. 23).

Sur ces entrefaites eut lieu, le 19 juillet 1701, la visite pastorale de Monseigneur de Rossillon de Bernex. Il se rendit à cette chapelle dont le procès-verbal officiel parle en ces termes : « Il y a rière ladite paroisse (Châtillon), sur le grand chemin de Taninge, au lieu dit *au Cloiset*, une chapelle sous le vocable de la *Visitation de Notre-Dame*, en laquelle il n'y a point de revenu que les oblations qui s'y font, et trois florins annuels dus par Jacques Bonnaz dit Davat, sous la charge de deux messes. »

Cependant la protection de Marie y devenait de plus en plus visible. Le 12 septembre 1704, Mgr de Rossillon se trouvait à Nancy-sur-Cluses. R^d^ Jean Bontaz, curé de Châtillon, profitant de cette occasion pour donner un nouvel élan à la piété des fidèles envers Notre-Dame de la Visitation, adresse à Sa Grandeur la supplique suivante :

A Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Evêque et prince de Genève, etc.

« Supplie humblement Jean Bontaz, prêtre, curé de Châtillon-sur-Cluses, disant que Mess^rs^ les missionnaires d'Annecy, faisants leur mission il y a environ cinq ans dans la paroisse dudit Châtillon, outre les fruits très salutaires

qu'ils ont produits dans ladite paroisse, ils auroient encor, par leur piété ordinaire, *introduit une grande dévotion* à la Sainte-Vierge dans une petite chapelle, a elle dédiée et bâtie sur le grand chemin tendant dudit Châtillon à Taninge, ou plusieurs personnes tant *de la dite paroisse que des circonvoisines* ont receu et reçoivent de Dieu des grâces *considérables* par son intercession toute puissante. Et afin que la dite devotion puisse continuer et meme augmenter le dit suppliant, voyant l'occasion favorable de sa grandeur portée sur les lieux, a cru estre de son devoir de recourir a sa bonté pour que a la plus grande gloire de Dieu, et a l'honneur de sa tres sainte mere toujours vierge, il luy plaise vouloir accorder ses indulgences ordinaires a tous ceux et celles qui en allant et revenant passant devant la ditte chapelle feront les prières qu'il plaira à Sa Grandeur leur ordonner selon ses intentions. Et sur ce plaise pourvoir, et daigner en meme tems honorer de sa bienveillance et de sa protection le dit suppliant qui est avec tout le respect et la soûmission possible,

de Sa Grandeur le tres humble et tres obeyssant serviteur.

Jean Bontaz, curé de Châtillon. »

L'Evêque s'empressa de répondre :

« Nous accordons l'indulgence requise aux fidèles qui diront devotement et à genoux un *Pater* et un *Ave* devant la ditte chapelle, a l'honneur de la Sainte Vierge, et pour le soulagement et délivrance des ames du Purgatoire.

« Nancy, ce 12 septembre 1704.

« † M. G. Eveque de Geneve. »

Comme le digne pasteur l'avait espéré, la concession de ces indulgences augmenta encore la dévotion de ses ouailles envers Notre-Dame du Vivier et Marie répondit au culte de ses enfants par de nouvelles et abondantes grâces. Châtillon traversa ainsi le XVIII[e] siècle sous l'égide maternelle de la très sainte Vierge. L'histoire n'a conservé qu'un souvenir de cette époque, c'est la visite que fit à cette chapelle, le 8 octobre 1765, Mgr Biord, natif de Châtillon.

Vint la Révolution de 1793. A Châtillon, comme partout, l'église et le presbytère furent saccagés, leurs biens volés et dilapidés à la grande indignation des pieux paroissiens. Toutefois, le sanctuaire de Marie fut respecté. La statue, dite miraculeuse, qu'on y vénère, dont on ignore l'origine, mais qui doit être très ancienne,

aura probablement été cachée par quelque personne pieuse, car elle n'aurait pas échappé à la fureur des impies. Le fait est que statue et chapelle furent épargnées. Aussi bien, les revenus de cet oratoire étaient nuls et lui-même, si petit, était modestement caché sous des touffes de verdure!

Ce fut vraisemblablement après la tourmente révolutionnaire que le nom de Notre-Dame du Vivier fut changé par le peuple en celui de Notre-Dame du Mont Provent. Le Vivier avait disparu même du souvenir des habitants; le Mont Provent, au contraire, se dressait toujours avec sa verdoyante parure, au-dessus du petit sanctuaire.

Cependant, le temps faisait son œuvre; les murs de l'édifice allaient chaque jour se délabrant, quand la Providence mit à la tête de la paroisse un homme de Dieu : R^d^ Michel Reydet, d'Arâches. Curé de Châtillon de 1814 à 1837, ce saint prêtre, plein de zèle, devait réparer les désastres causés à cette paroisse par la Révolution. Après avoir obtenu du gouvernement la restitution des biens paroissiaux non encore aliénés, rétabli les anciennes confréries et rendu au culte sa splendeur passée, il conçut le pieux dessein de restaurer l'antique chapelle de Notre-Dame de la Visitation. On était en 1834.

III

La Chapelle actuelle

Après diverses démarches et propositions, R^d^ Reydet s'engageait à faire construire à neuf et à ses frais « la chapelle tombant en ruine appelée ci-devant du Vivier et aujourd'hui Mont Provent. » La seule condition exigée par le fondateur fut que la commune lui fournirait « cinquante-huit pièces de bois sapin, ainsi que les pierres et le sable nécessaires et en outre le transport des ardoises, planches et chaux aussi nécessaires. » Ces conditions furent acceptées et le 25 du mois de mars, jour de la fête de l'Annonciation, le Conseil municipal signait la délibération suivante, qui lui fait grand honneur :

« L'an mil huit cent trente quatre et le vingt cinq du mois de mars, à Châtillon, dans la maison commune, s'est réuni le Conseil du lieu, ès personnes des S^rs^ Jean Claude Noble, syndic, Joseph Métral, vice-syndic, Marie Baud, Pierre Aimé Grangerat et Pierre François Turban, conseillers, assistés de M^e^ Dupuis notaire et secrétaire,

« Est intervenu R^d^ S^r^ Michel Reydet, recteur de la paroisse qui a exposé :

« Que la chapelle dite de Monprovan, existante rière

la présente commune, au midi de la route tendante du chef lieu à Taninge, inscrite sous le nº 2131, est dans un état de caducité tel qu'elle est impropre à l'usage pour lequel elle est destinée ;

« Qu'il est indispensable de démolir cette chapelle de fond en comble et d'en reconstruire une autre sur le même local d'une plus grande dimension ;

« Que pour parvenir à cette reconstruction, il a fait dresser, par le Rd Sr Rouge, curé de St Sigismond, le plan de cette nouvelle chapelle et du clocher qu'il se propose d'y adapter ;

« Qu'il se soumettait de faire toutes les dépenses de cette construction, en conformité dudit plan, à condition que la commune fournirait, à pied d'œuvre, la quantité de cinquante huit pièces de sapin pour la charpente du bâtiment, les pierres et le sable, et qu'elle ferait en outre tous les transports des ardoises, des planches et de la chaux.

« Monsieur le Curé a invité le Conseil à délibérer sur cette proposition.

« Le Conseil reconnaissant l'*utilité et la nécessité* de la reconstruction intégrale de la chapelle dont s'agit, et après avoir au besoin adopté le plan de cette reconstruction,

« Supplie Monsieur l'Intendant de vouloir bien lui accorder l'autorisation

« 1º De faire couper sur les fonds communaux la quantité de cinquante huit pièces de bois sapin qui seront mises à la disposition dudit Rd Sr Reydet, aux fins dont s'agit...

« 2º De répartir entre les habitants de la commune les prestations nécessaires pour effectuer, à pied d'œuvre, les transports sus-mentionnés, à moins que ledit Rd Sr Curé

ne préfère faire un appel volontaire dans son prône du Dimanche, pour engager les paroissiens à fournir ces prestations sans autre formalité.

« Ainsi fait et délibéré au dit lieu, les ans et jours que dessus. »

(Suivent sur le registre les signatures.)

Quand l'intendance de Bonneville eut accordé l'autorisation demandée, on choisit pour ouvriers maçons les frères Pierre et Nicolas Revuz, de Châtillon. Mais, au moment de creuser les fondations, on reconnut qu'il serait plus avantageux de changer d'emplacement. Elevé à vingt-cinq mètres environ au nord-ouest du premier, le nouveau sanctuaire serait plus dégagé, plus beau. Cette idée fut bien accueillie et l'emplacement actuel aussitôt choisi. La commune avait fourni le bois; les pieux habitants, sur l'invitation de Monsieur le Curé, apportèrent à l'envi, à pied d'œuvre, les matériaux nécessaires. Au mois de mai 1837, Dénarié, adjudant du génie civil en retraite, dressait le procès-verbal de la réception d'œuvre.

Estime totale des murs avec les fondations : toises 24.3.3. Celle de la voûte : toises 12 ; pierres de taille de la porte, des fenêtres, du tronc : pieds linéaires 67.

Estime du travail des maçons : 516 liv. 46.

Cette chapelle forme un parallélogramme mesurant dans son œuvre 8 mètres de longueur sur 5 de largeur et autant de hauteur. Son style est des plus simples : porte et fenêtres sont rectangulaires sans ornementation.

Ces travaux étaient à peine achevés que R^d^ Reydet allait recevoir au ciel la récompense de son zèle. R^d^ Charles Delesmillières, de Samoëns, lui succéda. Le nouveau curé se distinguait aussi par une tendre dévotion envers Marie. Châtillon sait qu'il fonda une grand'messe annuelle à la chapelle du Mont Provent. Dès son arrivée, il songea à terminer l'œuvre de son prédécesseur. On put bientôt dresser l'autel et son petit rétable. M. Bernard Reydet, propriétaire de la maison où naquit Mgr Biord, à Soucy, fit don à la chapelle d'un magnifique cadre en bois sculpté et provenant de la chapelle domestique de cet évêque. On le plaça sur l'autel, après y avoir adapté un tableau représentant la scène de la Visitation. (Ce tableau a été renouvelé récemment.) Au devant, on plaça la petite niche en bois, où est renfermée la statue miraculeuse de Notre-Dame, assise, portant sur le bras gauche l'enfant Jésus. (Hauteur de la statue 0^m^30.)

Enfin, le sanctuaire était prêt à recevoir la Divine Victime. Par décret du 10 juin 1838, Mgr Rey accordait à M. le Curé l'autorisation

de bénir le nouvel édifice et d'y célébrer la première messe le 2 juillet.

Mais la petite chapelle était encore sans voix : elle n'avait pas de cloche. M. le Curé ouvrit une souscription le 10 juin 1841. Elle fut bientôt couverte. Nous tenons à consigner ici les noms des donateurs, en rappelant que l'obole du pauvre est aussi précieuse au cœur de Marie que le don du riche.

SOUSCRIPTION

POUR UNE CLOCHE A N. D. DU MONT PROVENT

	FRANCS
1 Cornier François.....	50
2 Besson, Sœurs	20
3 Cornier Jeanne-Marie	20
4 Meruz Jean.....	20
5 Roget François.....	20
6 Noble Jean-Claude ..	15
7 Baud Marie.....	10
8 Deplace Anne	10
9 Montant Alexis.....	10
10 Bonnaz Georges	6
11 Géroudet Gasparde..	6
12 Grangerat François...	6
13 Jacquard-Pralon Mar[e]	6
14 Baud Joseph	5
15 Baud Marie, de Sixt.	5
A Reporter	209

	FRANCS
Report.....	209
16 Berger Claude.....	5
17 Bonnaz Franç[s]-Jean..	5
18 Floret Nicolas	5
19 Galey Jean.....	5
20 Géroudet Pierre.....	5
21 Jannerot Guillaume..	5
22 Larrivaz Jh, le cadet..	5
23 Lavanchy Simon.....	5
24 Métral Augustin.....	5
25 Michat Jeanne.....	5
26 Monge Pierre.....	5
27 Montant Laurent.....	5
28 Noble Jean.....	5
29 Revuz Pierre et Nicol[s]	5
A Reporter	279

	FRANCS
Report.....	279
30 Une mère de famille.	5
31 Une mère de famille.	5
32 Pontet Gasparde.....	4
33 Une mère de famille.	4
34 Baud Pierre	3
35 Larrivaz Jean-François	3
36 Larrivaz Nicolas	3
37 Simond Nicolas.....	3
38 Bergoën.....	2
39 Larrivaz François	2
40 Larrivaz Laurent.....	2
A Reporter	315

	FRANCS
Report.....	315
41 Puthod Jean	2
42 Baud, les filles.....	1
43 Baud Pérone, fille de Jn	1
44 Allamand Marie	1
45 Gex	1
46 Guffon Jean-Félix...	1
47 Hudry Jphte, née Baud	1
48 Noble Fois, de Larroz.	1
49 Pontet Jeanne.....	1
50 Une personne	1
51 Une cueillette	15
Total.....	341

La cloche, coulée en 1842 par Claude Paccard, pesait 125 livres. Elle coûta, avec ses ferrures, 311 fr. 25. On acheta deux vases à fleurs, garnis : 20 fr. et les 9 fr. 75 de surplus furent portés dans le livre des offrandes pour la chapelle.

La cloche arriva, fut bénite et placée le 2 juillet 1842. Fêlée dans la suite, elle fut refondue et augmentée en 1890. La nouvelle cloche coûta 244 francs. Un pieux paroissien de Châtillon donna 217 francs ; le surplus fut payé par M. l'abbé Tremblet Jérémie, curé actuel, si zélé pour le culte de Marie et en particulier de Notre-Dame de Mont-Provent. L'ancienne cloche était suspendue sous le toit ; le même curé fit construire, pour y placer la nouvelle, le petit clocher

qui domine aujourd'hui la façade. Le parrain de la nouvelle cloche fut François et la marraine Thérèse, tous deux enfants de M. Félix Bonnaz, neveu du donateur.

IV

Grâces accordées par Marie dans son sanctuaire du Mont Provent

On le voit, Châtillon ne perd pas de vue un seul instant son humble chapelle. D'où vient ce mystérieux attrait du peuple pour Notre-Dame du Mont Provent ? C'est que des grâces de choix y sont incessamment obtenues. Le paysan n'a pas de registres spéciaux pour consigner les faveurs miraculeuses dont il est l'objet, il en garde le souvenir dans son cœur. Il serait à souhaiter pourtant que ce registre existât pour l'édification de l'étranger et de la postérité.

M. Montfort, curé de Châtillon de 1848 à 1873, dit, dans des notes qu'il a laissées sur ce sanctuaire, qu'à l'origine Notre-Dame de Provent était surtout invoquée comme protectrice des voyageurs. La raison qu'il en donne est celle-ci : Le chemin de Châtillon à Taninge était infesté

de brigands et de bêtes féroces, et le voyageur se recommandait à Marie avant de s'engager dans l'épaisse forêt. Nous croyons pouvoir aussi attribuer ce premier culte à la pieuse coutume de nos ancêtres de placer à tous les cols une croix, un oratoire, une chapelle où le voyagenr s'arrêtait un instant pour se reposer et prier. Bien des passants s'arrêtent encore aujourd'hui devant cette chapelle pour y faire une courte prière.

Protectrice des voyageurs, Notre-Dame de Provent se montre aussi la bienfaitrice des malades. Ceux-ci ont la coutume, en demandant une grâce à Marie, d'offrir à son sanctuaire un *ex-voto* en cire. De là viennent ces centaines d'*ex-voto*, bras, jambes, corps, tête en cire, suspendus aux murs de la chapelle. Il y a quelques années, Félise Baud, femme Montant, de Châtillon, eut de telles douleurs aux jambes qu'elle ne put bientôt marcher qu'avec l'aide d'un bâton et enfin elle dut se mettre au lit. Elle recourut à Notre-Dame de Provent, fit porter à sa chapelle une jambe en cire et dès ce moment se trouva guérie.

Joseph Baud, de la même commune, fit la campagne de 1870. Il contracta, à Dijon, en couchant plusieurs nuits sur la terre humide, des rhumatismes qui le faisaient cruellement

souffrir, et une enflure persistante aux jambes. L'art des médecins avait été impuissant à le guérir. Rentré dans sa famille, il se recommanda à Notre-Dame de Mont-Provent, offrit une jambe en cire au sanctuaire. Dès ce moment, les rhumatismes et l'enflure ont complètement disparu. Il a aujourd'hui 56 ans et se porte très bien.

En 1894, Grégoire Bétemps, de Châtillon, âgé d'environ dix-huit ans, avait une maladie de cœur que le docteur jugea grave. Il reçut les derniers sacrements. Sa mère fit vœu, s'il guérissait, de faire dire une messe à Mont-Provent et d'y porter un corps en cire. L'amélioration se fit sentir aussitôt dans l'état du malade. Il est aujourd'hui plein de force et de santé.

Mais ce sont les enfants surtout que Marie couvre de sa maternelle protection; aussi est-ce en leur faveur qu'on l'invoque particulièrement aujourd'hui. Dans toutes les maladies de cet âge, on a recours à la Bonne Mère et les grâces obtenues sont sans nombre. Le secours de Marie se fait sentir dès le moment de la naissance. Bien des mères, attendant un berceau, ont offert dans ce sanctuaire, à la Reine du ciel, l'enfant qu'elles portaient, et dans la seule paroisse de Châtillon, depuis quelques années, plus de dix cas de délivrance pour ainsi dire miraculeuse ont été remarqués. Voici trois faits plus mer-

veilleux encore : trois résurrections d'enfants morts sans baptême.

Vers 1820, Jean-Claude Richard, de Lestelley, hameau de Samoëns, eut un enfant mort-né. Le père de Jean-Claude devait être parrain. Homme de grande foi, il ne put se résigner à voir cet enfant mort sans baptême et prit aussitôt la résolution de le porter à Châtillon, au sanctuaire de Notre-Dame de Mont-Provent, situé à environ dix kilomètres de Lestelley. La tradition rapportait que plusieurs résurrections s'y étaient produites dans des cas semblables. Il partit avec Claudine Richard. L'enfant déposé fut mis dans la chapelle et on se mit en prières. Après quelques instants, l'enfant remue les membres, son grand-père le baptise aussitôt et quelques secondes après le corps reprenait son inertie première. Les témoins oculaires de ce fait ne sont plus, mais leurs enfants en ont conservé pieusement le souvenir. Nous reproduisons ce fait sur le témoignage de Félise Gaiddon, femme Anthoine ; Julie Gaiddon, veuve Favre, et Marie Anthoine, toutes trois de Lestelley, alliées à la famille de Jean-Claude Richard, et qui tiennent ces récits de témoins oculaires.

La seconde résurrection est plus récente ; les circonstances en sont par conséquent plus précisées. Le 29 du mois de mai 1863, à Passy,

hameau de Sixt, Biord Fanchette, femme de Raymond Barthélemy, donnait naissance à une petite fille pleine de vie. Le baptême fut fixé au lendemain. Le 30 au matin, on trouva l'enfant morte. La désolation des parents fut grande. Barthélemy se décide à porter sa fille à la chapelle de Notre-Dame de Provent, située à vingt kilomètres. Il cache le petit corps dans un panier, et, accompagné de Richard Gertrude, âgée de 48 ans, et de Richard Pernette qui en avait 43, il exécute son pèlerinage. On s'arrête un instant à la chapelle de Notre-Dame de Grâces, sanctuaire très vénéré à Sixt, *pour avertir la sainte Vierge du miracle qu'on allait lui demander à Châtillon, et invoquer sa protection.* Quelle foi touchante! Arrivé à Notre-Dame de Provent vers neuf heures du matin, on déposa le panier ouvert sur le marchepied de l'autel; de chaque côté on alluma un cierge, et on se mit aussitôt en prières. Gertrude avait apporté une fiole d'eau bénite qu'elle tenait à la main afin de pouvoir, au moindre signe de vie, baptiser l'enfant. On priait avec ferveur depuis une demi-heure, quand tout-à-coup les couleurs revinrent au visage de la petite fille, un peu d'écume sortit de sa bouche et à plusieurs reprises elle remua la tête. Gertrude, les larmes aux yeux, la baptisa sous le nom de Marie-Clémen-

tine. Le baptême était à peine conféré que l'enfant expirait. Au même instant, phénomène qui frappa vivement les témoins, les deux cierges à demi-consumés, s'éteignirent brusquement d'eux-mêmes. L'enfant fut inhumé par M. le curé Greffier au cimetière bénit de Sixt. Nous tenons ce récit de M. le curé actuel de Sixt, de plusieurs autres personnes et surtout de M. Barthélemy Raymond, père de l'enfant et témoin oculaire du fait. Il vit encore et affirmerait par serment, au besoin, l'exactitude de tous ces détails.

Vers 1878, Péronne Jaillard, femme de François Pel, de Fleyrier (Taninge), mit au monde une fille ne donnant aucun signe de vie, et qui fut baptisée sous condition. La mère, inquiète, voulut qu'on portât l'enfant à Notre-Dame de Provent. Sa sœur Claudine Jaillard et sa belle-sœur Françoise Montant née Pel, firent donc ce pèlerinage, emportant la petite qu'on croyait morte. Après de ferventes prières aux pieds de la statue miraculeuse, l'enfant remua la tête et deux gouttes de sang s'échappèrent de ses narines. Françoise Montant, témoin du fait, dit que, croyant le premier baptême valide, elles ne la rebaptisèrent pas. Cette omission est regrettable, car la petite pouvait bien être morte au moment du premier baptême, et avoir recou-

vré la vie par l'intercession de Marie. L'enfant mourut aussitôt après avoir donné ces signes de vie.

Il serait trop long d'énumérer les grâces de guérison obtenues de nos jours à Notre-Dame de Provent. Nous en citerons quelques-unes dont ceux qui en furent l'objet, encore pleins de vie, peuvent témoigner.

Vers 1882, Joséphine, fille de Charles Montant, de Châtillon, âgée d'environ dix ans, souffrait de violentes douleurs d'entrailles et était épuisée par de fréquentes hémorrhagies nasales. On porta un petit corps en cire à Notre-Dame de Provent et l'enfant recouvra une parfaite santé.

En 1883, Félise, fille de Joseph Baud, âgée d'environ neuf ans, souffrait beaucoup de maux de tête. Ses yeux se voilèrent bientôt de taches blanchâtres qui l'empêchaient de distinguer les objets. Ses parents la conduisirent à un oculiste de Genève. Après plusieurs jours de soins inutiles, on revint à Châtillon. On offrit à Notre-Dame une tête en cire, et, depuis ce moment, Félise n'a plus souffert et jouit d'une très bonne vue.

Vers 1885, Marie, fille d'Alphonse Noble, de Châtillon, âgée d'environ huit ans, s'aperçut qu'elle ne voyait absolument rien d'un œil. Elle fut conduite à Cluses, chez le docteur, qui cons-

tata une lésion de l'œil et déclara le mal incurable. Ses pieux parents s'adressèrent à Notre-Dame de Provent, offrirent en ex-voto à la chapelle une tête en cire, et dès ce moment Marie, qui compte aujourd'hui dix-sept ans, n'a pas cessé de jouir de l'éclat normal de ses deux yeux.

Il y a environ trois ans, Marie Rouge, fille d'Adelain Rouge et de Marie-Claudine née Chométy, fut atteinte d'une méningite. Elle avait huit ans. Le docteur déclara son état très grave. Sa mère, désolée, fit vœu d'un pèlerinage à la Bénite-Fontaine, près de La Roche-sur-Foron. La mal s'aggrava encore. Une nuit, comme la petite Marie allait rendre le dernier soupir, sa mère tout en pleurs fit promesse de la conduire à Notre-Dame de Mont-Provent et d'y offrir un buste en cire, si la petite guérissait et arrivait au moins à l'âge de sa première communion. L'enfant soudain sortit comme d'un profond sommeil, sourit à sa mère et quelques jours après rejoignait ses compagnes à l'école, à la grande surprise du docteur. Marie Rouge vient de faire, cette année, sa première communion.

On connaît le mal, appelé dans nos contrées de *Saint-Urbin* ou de *Saint-Albin*, parce qu'on invoque ces saints pour sa guérison. C'est une sorte de nouure consistant dans l'affaiblissement ou la déviation de la colonne vertébrale

avec déformation des os longs des jambes. Il se manifeste surtout par des renflements aux articulations des jambes et des poignets et par la tendance à tenir les pieds croisés. Ce mal est très fréquent, à des degrés divers, dans nos campagnes, où les parents, occupés à leurs travaux, ne peuvent assez prendre soin de leurs enfants en bas âge. Or, Notre-Dame de Provent a obtenu, pour ce cas, de nombreuses grâces. Nous n'en citerons qu'une.

François, fils d'Evariste Rey, de Châtillon, avait, à l'âge de quatre ans, les os de la jambe gauche complètement aplatis et recourbés. Le docteur, consulté, déclara qu'il fallait laisser l'enfant dans cet état jusqu'à l'âge d'environ 8 ans, et qu'alors on lui casserait la jambe pour la redresser. Les parents, alarmés, invoquèrent Notre-Dame de Provent, firent présent à sa chapelle d'une jambe en cire. Dès ce moment, la jambe malade se redressa, prit la forme ordinaire et aujourd'hui François Rey est plein de force et de santé.

Evidemment, nous ne prétendons pas affirmer le caractère miraculeux de ces guérisons; l'Eglise seule a le droit de porter semblable jugement; nous les consignons ici simplement pour mémoire, sur le témoignage de personnes dignes de foi et par reconnaissance envers Marie.

V

Jours du culte public

Outre les visites très fréquentes faites à ce sanctuaire par les particuliers, il est des circonstances où la paroisse est conviée à ce pèlerinage.

Près de cinquante messes s'y disent chaque année ; depuis le 2 juillet 1894, le nombre en est monté à plus de cent.

Le lendemain du jour de la Première Communion, vers 7 heures du matin, tous les premiers communiants s'y rendent, assistent à la sainte messe, entendent une allocution et renouvellent aux pieds de Marie leur consécration de la veille.

Le jour de la Fête-Dieu, la procession de la paroisse fait le tour du village et se rend, au chant des cantiques, à la sainte chapelle où se donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mais le grand jour de solennité est le 2 juillet, fête de Notre-Dame de la Visitation, patronne du sanctuaire. Dès la veille au soir, la sonnerie

des cloches annonce cette solennité. Le lendemain, à la première aurore, des groupes de fidèles, des familles, ici et là une mère seule portant un enfant sur ses bras, gravissent la colline et affluent de tous les sentiers vers la chapelle, gracieusement ornée pour la circonstance. Taninge, Cluses, Sixt, Samoëns, Rivière-Enverse, Thiez, Saint-Sigismond, etc., toutes les communes environnantes y comptent des pèlerins. Des paroisses y viennent parfois processionnellement, clergé en tête. Dans la chapelle, Monsieur le curé, au pied de l'autel, offre à baiser aux enfants les saintes reliques pendant qu'il récite à voix basse les premiers versets de l'Evangile selon saint Jean. Ordinairement, plusieurs messes se célèbrent au sanctuaire ce jour-là. A dix heures, a lieu la Grand'Messe. La paroisse de Châtillon s'y rend, de l'église, en procession, et une allocution est adressée aux pieux pèlerins.

Telle est l'histoire abrégée de la chapelle de Notre-Dame de Mont Provent et de son culte. Notre seul désir, en l'écrivant, est de contribuer à faire connaître de plus en plus ce sanctuaire et à augmenter l'amour des fidèles envers la plus compatissante des mères, pour sa gloire et celle de son divin Fils.

Prière

O Notre-Dame de Mont Provent, notre Reine et notre Mère, nous recourons à vous dans cette vallée de larmes et nous implorons votre maternelle protection. Daignez préserver nos familles de tout malheur et surtout du péché. Conservez à nos enfants, avec la santé du corps, cette foi vive qui fut la gloire et le bonheur de nos ancêtres ; préservez leurs âmes de la contagion des mauvaises doctrines et des mauvais exemples ; consolez les mères affligées qui vous ont voué un culte de prédilection ; bénissez cette paroisse de Châtillon qui vous a érigé ce sanctuaire et place en vous toute sa confiance. Et, puisque vous êtes aussi la protectrice des voyageurs, daignez nous conduire par la main sur la route de cet exil, afin de nous faire éviter les embûches du démon et de hâter notre marche vers la céleste patrie où tous, un jour, réunis près de vous, nous chanterons l'hymne de la reconnaissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut ! (300 jours d'indulgence.)

Cantique à Notre-Dame de Provent

Vierge, notre Mère,
L'Ange Gabriel,
Vous dit sur la terre
Ce mot immortel :
Ave *(ter)* Maria *(bis)*

A ce sanctuaire
Du beau Mont Provent
Nous voulons, ô Mère,
Redire souvent ;
Ave...

Belle est la nature
Sur ces hauts sommets :
Marie est plus pure,
Plus beaux sont ses traits.
Ave...

Nos aïeux fidèles
En ce lieu béni,
Vierge, sous vos ailes,
Cherchaient un abri.
Ave...

Nous, à leur exemple
Accourons heureux
Dans votre saint temple
Déposer nos vœux.
Ave...

Vos mains des orages
Déchaînés sur eux,
Dans les anciens âges
Sauvaient nos aïeux.
Ave...

La bête cruelle
Guettant au sentier,
De votre fidèle
N'osait approcher.
Ave...

L'océan du monde
A plus de danger :
Sauvez de son onde
L'humble passager.
Ave...

L'enfer en colère
S'arme contre nous :
Mais nos cœurs, ô Mère,
Nos cœurs sont à vous.
Ave...

Oui, par vous, Marie,
Tout à Jésus-Christ !
A Dieu pour la vie :
Tel est notre cri.
Ave...

Toujours, ô Marie,
Exaucez l'enfant
Qui souffre, et vous prie
Au pied du Provent.
Ave...

Accueillez nos mères
Pleurant près de vous :
Leurs larmes amères
Vous parlent pour nous.
Ave...

Exilés sur terre,
Aspirant aux cieux,
Vers vous, bonne Mère,
Nous levons les yeux.
Ave...

Protégez, Marie,
Notre âme ici-bas,
Et vers la Patrie
Dirigez nos pas.
Ave...

Qu'en Châtillon croisse
Votre saint amour,
Et cette paroisse
Redira toujours :
Ave Maria...

TABLE

I Le site..... 3

II Ancienne chapelle de N. D. de la Visitation.... 5

III La Chapelle actuelle..... 11

IV Grâces accordées par Marie dans son sanctuaire du Mont-Provent..... 17

V Jours de culte public..... 26

Cantique à N. D. de Provent.. 29

Annecy, Impr. Niérat, rue de la République, 3. — 4668